

SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS



COMITÉ SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 13 juin 2024

Membres présents :

Pour ENTRE BIEVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Monsieur Robert DURANTON
- Monsieur Gilles VIAL
- Monsieur Laurent TEIL
- Monsieur Jean-Charles MALATRAIT

Pour le CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- Madame Sylvie DEZARNAUD
- Madame Michèle CEDRIN

Assistaient à la séance sans voix délibératives :

- Monsieur Claude LHERMET, suppléant de M. MALATRAIT – CC EBER
- Monsieur Régis VIALLATTE, suppléant de M. TEIL – CC EBER
- Madame Caroline MUSCELLA, Cheffe de projet foncier économique et stratégique – Région Auvergne Rhône Alpes,
- Madame Marianne AUDOUARD, Responsable finances et gestion – INSPIRA,
- Madame Géraldine OLLIVIER, Responsable technique et environnement – INSPIRA,

Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente du Syndicat mixte, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Madame la Présidente ouvre la séance.

- **Monsieur Robert DURANTON** est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Comité Syndical du 11 avril 2024 n'appelle pas de remarques particulières.

- Il est approuvé à l'unanimité.

Madame la Présidente rapporte les décisions prises par délégation dont la liste est ci-jointe.

Elle lance ensuite les questions inscrites à l'ordre du jour du Comité Syndical.

Elle précise que le rapport « Avenant de prolongation de la convention de partenariat avec la CNR » initialement inscrit à l'ordre du jour a été reporté d'un commun accord avec la CNR. Après discussion, les élus souhaitent que soit rédigé rapidement une prolongation de cette convention pour couvrir l'année 2024 et que cette résolution soit inscrite à l'ordre du jour du prochain comité syndical le 11 juillet 2024.

2024/553 – Convention de financement tri partite avec l'association UNUM et le cabinet vétérinaire de Sablons pour la gestion des chats errants sur la zone

Afin d'endiguer la multiplication des chats errants sur l'Espace Inspira et en tant que gestionnaire de l'espace Inspira, le syndicat mixte souhaite intervenir de façon durable et dans le respect du bien-être animal. Il est donc proposé de signer une convention avec l'association UNUM, qui travaille déjà avec la mairie de Salaise sur Sanne.

La présence des chats errants sur le site a surtout été identifiée à proximité des entreprises Eurofloat et Trédi suite à plusieurs signalements et leur nombre est estimé aujourd'hui à une cinquantaine environ.

Estimation des dépenses minimum à engager :

Sur la base de 50 chats à prendre en charge dont une majorité de femelles.

Nombre de chats	Type de soins	Tarifs TTC	TOTAL
50 chats	Identification par puce électronique	40€	2 000€
20 chats mâles	Stérilisation mâle	50€	1 000€
20 chats femelles non gestantes	Stérilisation femelle (ovariectomie)	80€	1 600€
10 chats femelles gestantes	Stérilisation femelle gestante (ovariohystérectomie)	110€	1 100€
TOTAL GENERAL CAMPAGNE STERILISATION			5 700€

La convention est conclue pour une durée d'un an et pourra être reconduite selon le besoin.

- Madame la Présidente propose au comité syndical de :
 - **L'autoriser** à signer la convention de partenariat entre le Syndicat mixte Inspira, l'association Unum et la Clinique vétérinaire de Sablons,

- o **Autoriser** le Syndicat mixte à engager toute dépense inscrite dans la convention pour mener à bien la campagne de stérilisation des chats,
- o **L'autoriser** à signer tous documents / actes relatifs à la bonne exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

2024/554 - Autorisation de programme / Crédit de paiement 2024 – Complément et révision délibération 2022/459 AP/CP des travaux d'amélioration de la desserte ferroviaire de la zone industrialo portuaire de Salaise Sablons

Il est rappelé que par délibération n° 2020/400 du 8 octobre 2020, le comité syndical a approuvé la signature d'une convention concernant l'amélioration de la desserte ferroviaire de la zone industrialo portuaire lui permettant in fine d'être raccordée au Réseau Ferré National par le sud. Une autorisation de programme / Crédit de paiement a ensuite été votée en 2022 pour la partie travaux.

Conformément au référentiel M57 les autorisations de programme doivent faire l'objet d'une affectation budgétaire par chapitre, voire par article, et considérant que la phase réalisation des travaux Phase REA a pris du retard par rapport au calendrier initial, il y a lieu de réviser l'autorisation de programme / crédit de paiement.

AP/CP initiale

Date	Autorisation de Programme	Lancement de l'opération 2022	2023	2024	2025	2026	Solde 2027
Dépenses prévisionnelles en €	1 740 000	348 000	174 000	348 000	435 000	348 000	87 000
Financement	Auto-financement Syndicat Mixte						

AP/CP révisée

Date	Autorisation de Programme	Lancement prévisionnel de l'opération Crédit de Paiement 2024	Crédit de Paiement 2025	Crédit de Paiement 2026	Crédit de Paiement 2027	Crédit de Paiement 2028	Crédit de Paiement 2029 Solde
Dépenses prévisionnelles en €	1 740 000	348 000	174 000	348 000	435 000	348 000	87 000
Chapitre / Article	204 Subvention d'équipement versée / 2041723 SNCF Réseau - Projet d'infrastructure d'intérêt national						
Financement	Auto-financement Syndicat Mixte						

➤ Madame la Présidente propose au comité syndical de :

- o **Réviser** l'autorisation de programme / crédit de paiement des travaux d'amélioration de la desserte ferroviaire de la zone industrialo portuaire de Salaise Sablons comme ci-dessus

- **Dire** qu'à l'issue de l'exercice budgétaire considéré les crédits de paiement non mandatés tombent et seront ventilés sur les exercices restant à courir conformément au Règlement Budgétaire et Financier du Syndicat Mixte,
- **L'autoriser** à signer tous documents / actes relatifs à la bonne exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité

2024/555 - Création d'une société de projets d'ENR

Suite à la décision du Comité syndical du 19 mars 2024 approuvant la participation du Syndicat mixte au capital d'une société de projet de production d'énergies renouvelables, il y a lieu d'approuver les statuts et le pacte d'actionariat de la SAS « INSPIRA ENR » ainsi que d'acquiescer 40% des parts de la société.

- Madame la Présidente propose au comité syndical de :
 - Approuver les statuts de la SAS « Inspira ENR » et le Pacte d'actionariat de la SAS « Inspira ENR »
 - Acquiescer 40% des parts de la société soit 40 actions à 10 € l'unité
 - L'autoriser à signer tous documents / actes relatifs à la bonne exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité

2024/556 - Décision modificative n°1 du Budget Principal 2024

1/ Inscription du crédit de paiement 2024 concernant l'AP de travaux de l'amélioration de la desserte ferroviaire (Budget Principal)

BUDGET PRINCIPAL Exercice 2024
Section d'investissement

Dépenses					Recettes
Chapitre / Article	Libellé	Pour mémoire crédit inscrit BP 2024 (en €)	Proposition DM n° 1 (en €)	Total après DM n° 1 (en €)	Autofinancement par le suréquilibre du Budget
204 / 2041723	Subventions d'équipement versées SNCF Réseau - Projet d'infrastructure d'intérêt national	0.00	348 000.00	348 000.00	

2/ Virement de crédit pour permettre l'acquisition des parts de la SAS « Inspira ENR » conformément aux statuts et au Pacte d'actionariat (Budget Principal)

BUDGET PRINCIPAL Exercice 2024
Section d'investissement

Dépenses				
Chapitre / Article	Libellé	Pour mémoire crédit inscrit BP 2024 (en €)	Proposition DM n° 1 (en €)	Total après DM n° 1 (en €)
21 / 2181	Immobilisations corporelles - Installations générales/agencements et aménagements divers	25 000.00	-1 000.00	24 000.00
26 / 261	Participations et créances rattachées à des participations - Titres de participation	0.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL		25 000.00	0.00	25 000.00

3/ Virement de crédit/régularisation des dépenses imprévues à 7,5% des dépenses réelles maximum
(Budget de la Régie)

BUDGET annexe de la Régie Exercice 2024
Section d'investissement

Dépenses				
Chapitre / Article	Libellé	Pour mémoire crédit inscrit BP 2024 (en €)	Proposition DM n° 1 (en €)	Total après DM n° 1 (en €)
020 / 020	Dépenses imprévues d'investissement - Dépenses imprévues d'investissement	7 700.00	-2 300.00	5 400.00
21/ 2158	Immobilisations corporelles- Installations, matériels et outillages techniques	7 000.00	2 300.00	9 300.00
TOTAL		14 700.00	0.00	14 700.00

- Madame la Présidente propose au comité syndical de :
- **Approuver** la décision modificative n° 1 sur l'exercice 2024 du Budget Principal, et du Budget de la régie des services industriels et commerciaux comme détaillée ci-dessus
 - **L'autoriser** à procéder à la décision modificative n° 1 sur l'exercice 2024 du Budget Principal et du Budget de la régie des services industriels et commerciaux comme détaillée ci-dessus
 - **L'autoriser** à signer tous documents / actes relatifs à la bonne exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité

2024/557 - Constitution servitudes de passage pour SNCF réseau sur du foncier Isère Aménagement et Syndicat mixte

Il est proposé au comité syndical d'approuver le projet de servitude de passage avec SNCF RESEAU pour les interventions occasionnelles sur les parcelles du Syndicat mixte ou d'Isère Aménagement.

- Madame la Présidente propose au comité syndical de :
- Approuver le projet de servitude de passage avec SNCF RESEAU qui pourra faire l'objet de précisions complémentaires mineures, ci-jointe annexe 1.
 - L'autoriser à signer tout document en lien avec cette servitude de passage,
 - L'autoriser à accomplir toute formalité et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente autorisation notamment l'acte constitutif de servitude,

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente, informe les membres des dates suivantes :

- **Vendredi 21 juin à 14h** : rencontre avec les agriculteurs – CPU 2024/2025
- **Lundi 24 juin à 14h30** : rencontre avec EUROFLOAT -à la maison de projet
- **Mardi 25 juin à 14h** : restitution finale stage étudiants PITON
- **Mardi 25 juin à 13h30** (salle Ecume) : réunion SGC/CDL/Collectivités-Sujets financiers d'actualité
- **Lundi 8 juillet à 8h30** : réunion de restitution de l'étude d'optimisation de la ressource en eau – Action 4 du PTGE
- **Mercredi 10 juillet à 18h30** : réunion publique dossier DAE secteur nord + FTF + ferroviaire (en mairie de Salaise)
- **10 et 11 juillet** : ATELIER DES TERRITOIRES (arpentage et atelier n°1)
- **Jeudi 11 juillet à 9h** : bureau suivi d'un comité syndical (pour les affaires à régler avant l'été)

Les dates des bureaux et comités syndicaux pour le 2^{ème} semestre 2024 vous seront communiquées prochainement.

En l'absence d'autres questions, Madame la Présidente remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La séance est levée à 10h30.

**La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD**



**Le secrétaire de séance
Robert DURANTON**

